

LE GRAND HÉRON



Vol. 10 Numéro 2

Octobre 2005

LE JOURNAL DE DUPARQUET

" CONTINUEZ VOTRE BEAU TRAVAIL.

C'EST UN PETIT BIJOU QUE L'ON ATTEND AVEC IMPATIENCE. LÂCHEZ PAS ! "

Claudelle Gilbert

Voilà un des commentaires qui nous ont été donnés. C'est une petite tape dans le dos qui réjouit toute notre équipe.

En juin dernier, nous vous demandions votre opinion sur le contenu du journal sous forme d'un sondage. La plupart des titres des chroniques des 10 dernières années s'y trouvaient.

Merci aux 19 personnes qui ont pris le temps de répondre à notre sondage. Sur 325 copies distribuées, seulement 19 sondages ont été rendus, ce qui représente un peu plus de 6% de nos lecteurs. Malgré le faible taux de participation, nous avons tout de même compilé les résultats.

Nous avons 3 choix de réponses : intéressant, plus ou moins intéressant et pas intéressant. Je vous fais ici un compte rendu de la première colonne seulement.

18 personnes ont choisi les articles **Scène municipale et Parlons santé** comme étant les plus intéressants. En second viennent avec 17 points : **La Une, Clin d'œil à tout, Comité des loisirs, Sûreté du Québec**. Avec 16 points se retrouvent en troisième position : **Message de la fabrique, Petites annonces, Lettre aux lecteurs et Horticulture**. Ont récolté 15 points : **Médiévale et Communication Québec. Bibliothèque municipale** a recueilli 14 votes tandis que **Caisse**

Populaire, Juste un Click, Page publicitaire et Beau temps mauvais temps en ont obtenu 13 et **C'est un départ**, 11.

Quelques lignes vous étaient consacrées afin d'émettre vos suggestions et commentaires que voici : " Dans l'ensemble, c'est du bon travail que tous ces bénévoles font. Bravo à toutes et à tous ceux qui s'en occupent. Merci au nom de la paroisse. ", " Je vous félicite pour l'équipe de bénévoles, j'aime beaucoup le petit journal, je les lis tous et les collectionne. ", " Je trouve tous les articles intéressants et bien rédigés. Félicitations ! ", " Continuez cette belle implication. ", " Bravo ! beau travail. ", " Bravo ! continuez votre beau travail. "

" Pourquoi ne pas avoir parlé des Médiévales, cette année, dans le journal de juin ? Aucune annonce, publicité, information, etc. ? Continuez votre bon travail et merci. "

Réponse : Le comité organisateur de la fête ne nous avait rien soumis.

" Avoir une page jeunesse écrite par les jeunes. Merci à vous et bravo. "

Réponse : En effet, ce serait agréable. L'invitation est lancée à la jeunesse.

" Jean qui vient, Jean qui va; tous ceux qui habitent dans la même maison devraient être inscrits tous ensemble et non éparpillés "

" Recettes faciles à faire. "

Réponse : Il nous arrive quelques fois de publier des recettes; si quelqu'un en aurait à partager, ne vous gênez pas !

" Une page de jeux, genre : mots cachés, devinettes, rébus, ça pourrait amener de l'intérêt aux jeunes lecteurs. Félicitations pour l'énergie que l'équipe met sur ce journal. Lâchez pas. "

Réponse : Je pense qu'il serait difficile, présentement, d'y consacrer une page complète puisque nous sommes restreints par l'espace, mais l'idée est lancée et nous en tiendrons compte.

En attendant, j'invite ceux qui aiment en produire des originaux à nous les transmettre.

SOMMAIRE

SCÈNE MUNICIPALE, BOUÉES, EMPLOI	PAGE 2
SÛRETÉ DU QUÉBEC	PAGE 3
HORTICULTURE	PAGE 4
PARLONS SANTÉ, C.L.S.C.	PAGE 5
JUSTE UN CLICK !	PAGE 6
CLIN D'OEIL A TOUT, MAISON DES JEUNES	PAGE 7
BEAU TEMPS, FRANCIS, BIBLIOTHÈQUE	PAGE 8
QUINCAILLERIE DUPARQUET	PAGE 9
MESSAGE DE LA FABRIQUE,	PAGE 10
MOBILISATION, LES RIVERAINS	PAGE 11
CAISSE POPULAIRE	PAGE 12
PETITES ANNONCES	PAGE 13
COMMUNICATION QUÉBEC, CLDAO	PAGE 14
LETTRE AUX LECTEURS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16

SCÈNE MUNICIPALE

Claudelle Gilbert

Duparquet recevra 292,000\$ en retour de taxes sur le carburant de la part du gouvernement fédéral. C'est la part qui nous revient et nous n'avons que cinq ans pour l'utiliser pour le système d'aqueduc, d'égout ou en voirie. D'autres conditions s'appliquent; les subventions ne devront couvrir que 75% des dépenses, l'autre 25% étant la part du milieu.

Saviez-vous que les dépôts en tranchée seront interdits en mai 2008 ? Les ordures seront alors acheminées ailleurs sur le territoire de notre MRC.

En 2008, nous célébrerons aussi le 75e anniversaire de la paroisse. Le comité organisateur est en formation. Les organismes ont été incités à y inscrire un représentant chacun ; à ce jour, trois personnes se sont portées volontaires : Daniel Nolet, Alain Letarte, Mélanie Morin. Toute personne intéressée à se joindre à eux doit contacter Annie au 948-2266-0.

L'automne, c'est le temps idéal pour planter des arbres, mais il faut s'assurer de le faire sur sa propriété et non dans l'emprise de la ville.

On a plus de bouées !

Claude et Émé Gibouleau, de la Corporation des riverains, se sont occupés de la maintenance du balisage des roches sur le lac cet été. Ils ont remplacé des balises manquantes, des cordes flottantes et ont fait de leur mieux pour rendre la navigation plus sécuritaire pour tous. " Nous n'avons plus de bouée de rechange, ceux qui en ont en leur possession ou qui en trouvent sur le rivage devraient les rapporter au garage municipal, même si elles sont endommagées, " me disait Claude. Hé oui ! Même si la poignée est coupée ou bien que la boule soit cassée, Claude, avec beaucoup d'ingéniosité, de temps, des rivets, de la colle chaude, de la mousse et quoi d'autre encore, a trouvé le moyen de les récupérer. Aussi, il a relevé les points d'encrage au GPS, ce qui en facilitera grandement le repérage lors des prochaines opérations.

Mille mercis à vous deux, de la part de tous les utilisateurs du lac.

Ville de Duparquet

Offre d'emploi

Surveillance et entretien
de la patinoire

Horaire 30h/semaine
Salaire minimum

Horaire de travail

Lundi au vendredi	15h à 17h 18h à 20h
Samedi et dimanche	13h à 16h 18h à 20h

Pour informations :

À l'hôtel de ville,
du mardi au jeudi,
de 9h à 16h
au 948-2266 poste 0

PARTAGEONS LA ROUTE....

Plusieurs automobilistes, lorsqu'ils voient dans leurs rétroviseurs un véhicule d'urgence ayant les gyrophares allumés, ne savent pas quoi faire!!!.

La bonne chose à faire est de se ranger sur l'accotement pour laisser au véhicule d'urgence le plus de place possible sur la voie. Car, la majorité du temps, le véhicule circule à haute vitesse. Si vous êtes sur une route ayant deux voies, l'automobiliste doit se déplacer dans la voie de droite le plus rapidement possible.

Il est important de se souvenir que le véhicule d'urgence, même en urgence; (les gyrophares et la sirène

allumés) doit respecter la signalisation: stop, ligne double... pour ne pas faire lui-même un accident.

Il est d'une grande rigueur pour le conducteur du véhicule d'urgence d'être vu de tous les usagés de la route lors d'une urgence et que les automobilistes, piétons, cyclistes ajustent leurs comportements pour faciliter les déplacements pour nous, les policiers, pompiers, ambulanciers.

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX :

1-800-263-0023

inform@cba.ca

SOIS PRUDENT!

ATTENTION ! L'HALLOWEEN,

C'EST EXCITANT, MAIS IL FAUT DEMEURER PRUDENT!

VOICI QUELQUES CONSEILS À RESPECTER LE SOIR DE L'HALLOWEEN.

- Je porte des vêtements courts, aux couleurs claires, avec des bandes fluorescentes.
- J'utilise une lampe de poche.
- Je me maquille plutôt que de porter un masque qui risquerait de nuire à ma vision.
- J'informe mes parents des rues que je vais visiter et de l'heure à laquelle je vais rentrer à la maison.
- Je visite les maisons en groupe ou avec un adulte.
- Je visite les maisons d'un seul côté de la rue à la fois et je traverse aux intersections.
- Je refuse de suivre un inconnu, même s'il m'offre des friandises.
- À mon retour à la maison, je vérifie mes friandises avec mes parents.



HORTICULTURE

Nicole Armour

LE NÉNUPHAR

Le nénuphar est une plante exubérante et suffisamment puissante pour déformer, voire percer les pots ajourés spécialement vendus pour plantes aquatiques. S'il se plaît, il se développe au point de faire éclater son contenant et, lorsque vous attendez trop longtemps pour le transplanter ou le diviser, vous ne retrouvez plus rien du pot de départ qui a disparu au milieu d'un écheveau de racines devenues inextricables. Vous aurez alors des difficultés à venir à bout du rhizome.

Lorsque la plante est à l'étroit dans son pot, elle développe des rhizomes latéraux qui porteront d'autres feuilles. Pour la diviser, il suffit de couper franchement le bourgeon terminal

du rhizome en gardant 15 cm de "banane" après le bourgeon. En principe, tous les 2 ans, il est bon de repoter dans un contenant plus grand.

Source : <http://site.voilà.fr/shpa/nenuphar.htm>

Si votre bassin est situé dans un environnement arboré, il est conseillé de placer un filet qui retiendra les feuilles mortes. Vous éviterez la formation de vase qui, en s'accumulant, risque de compromettre l'équilibre du plan d'eau. Les filets existent en 4, 6 et 8 m de large. N'oubliez pas les piquets pour les fixer autour du bassin.



Cette photo de
"BÉBÉ MERLE D'AMÉRIQUE
ATTENDANT SON REPAS"
a été prise cet été, dans sa
cour arrière, par Nicole
Armour.

PARLONS SANTÉ

La dépression

Vanessa Lessard

Ce trouble de santé mentale est le plus important au Québec et surtout, personne n'est à l'abri de cette maladie, c'est pourquoi je croyais intéressant d'aborder ce sujet.

Aspect physiologique de la dépression

En effet, la dépression n'est pas qu'une maladie mentale. Il y a un phénomène qui se produit au niveau du fonctionnement du corps, au même titre que n'importe quelle maladie physique (ex : la cirrhose résulte du mauvais fonctionnement du foie), et pour la dépression, c'est au niveau du cerveau que cela se passe. En résumé, les neurotransmetteurs, des substances stimulantes du cerveau, sont sécrétés en moins grande quantité, ce qui explique les différents symptômes de la dépression.

Comment reconnaître la dépression ?

Cette maladie se manifeste par plusieurs symptômes qui doivent être accompagnés d'humeur dépressive, d'une perte d'intérêt ou d'une perte de plaisir pour vos activités favorites. C'est symptômes

son: l'irritabilité, la perte ou le gain de poids sans changement dans les habitudes de vie, une augmentation ou une diminution de l'appétit, de l'insomnie ou de l'hypersomnie, agitation et ralentissement des mouvements, la fatigue, la perte d'énergie,

Le sentiment de n'avoir aucune valeur, une culpabilité excessive ou non justifiée, une diminution de la concentration, une incapacité à penser ou un état d'indécision régulier, une tristesse constante, une diminution de l'estime de soi, l'isolement, l'incapacité de travailler et des pensées reliés à la mort sont tous des éléments qui peuvent se présenter chez une personne dépressive. Il faut cependant que ceux-ci soient présents fréquemment, pratiquement à tous les jours.

Traitement de la dépression

Si vous vous êtes reconnu ou avez reconnu quelqu'un de votre entourage dans la

description de la maladie, la première chose à faire est d'aller consulter un médecin. Le traitement de la dépression consiste surtout en deux étapes. La première est au niveau pharmacologique: les antidépresseurs. Ces derniers agissent sur les neurotransmetteurs qui sont la cause physiologique de la maladie. L'autre traitement consiste en la thérapie, elle n'est pas nécessaire mais facilite le traitement de la dépression. Plus tôt la maladie sera prise en mains, plus facile et rapide sera le cheminement de la guérison.

N'oubliez pas, être dépressif, ce n'est pas être fou. Cette maladie peut toucher toutes les personnes, de tous les groupes d'âge, autant les enfants, les adolescents, que les adultes et les personnes âgées; donc, n'hésitez pas à consulter si vous avez le moindre doute, votre qualité de vie en dépend!

P.S. Si vous avez des idées de sujets pour le journal dont vous aimeriez avoir de l'information, vous pouvez me les envoyer par courriel: sadly_sky@hotmail.com

Veillez prendre note des modifications à l'horaire du CLSC de Duparquet à compter du 17 octobre 2005 :

Les prélèvements se font toujours le jeudi, obligatoirement AVEC RENDEZ-VOUS au 787-2216, poste 233.

Prenez note que l'horaire des services sera modifié. Voici la nouvelle plage horaire :

***N.B. LA VACCINATION
CONTRE LA GRIPPE SE
FERA AU CENTRE DES
LOISIRS, LE 14 NOVEM-
BRE, DE 13H30 À 16H00.***

***CLSC DE DUPARQUET SERVICES COURANTS
(Consultation sans rendez-vous avec l'infirmière)***

MARDI : 13 h 30 à 15 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 15 h 30

JEUDI : 10 h 15 à 12 h 00

et 13 h à 15 h 30

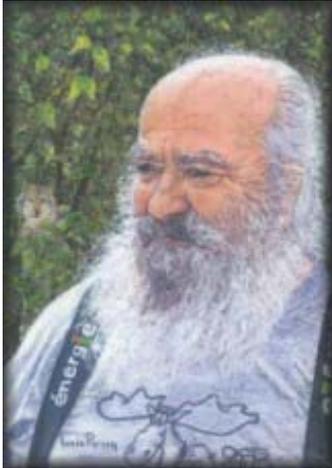
Merci de votre attention.

JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour

<http://www.gol-ged.gc.ca>

Programme du gouvernement du Canada visant à offrir les renseignements et services gouvernementaux sur internet.



" Regard sur M. Pageau "
De: Lucie Perron d'Amos
sur <http://www.artiste-abitibi.com>

<http://www.artiste-abitibi.com>

Site regroupant les artistes peintres de la région de l'Abitibi.

<http://www.48nord.qc.ca>

Partez à la découverte de notre belle région.

<http://www.florelou.com>

Ce site propose de l'information sur les mosaïcultures 2000-2003.



<http://www.myhalloween.org>

Site sur la fête de l'Halloween.

www.trucsmaison.com

Site interactif qui se nourrit des suggestions des internautes.



<http://www.idclit.net>

Jean-Claude Poitras explique aux internautes comment faire une image 3D de leur cuisine.

<http://pages.infinet.net/amirose>

Ce site plein d'humour et de romantisme s'adresse aux amoureux de l'horticulture.

[www.geocities.com/dictionnaire de truc](http://www.geocities.com/dictionnaire_de_truc)

Site de dépannage et de référence pour les besoins quotidiens de la maison.



<http://lesbeauxjardins.com/Oiseaux/mangeoires/pain.htm>

Que donner à manger aux oiseaux en hiver, du pain, des muffins ou de la croûte de pâte à pizza ?

CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Muffins aux atocas et jus d'orange

Ingrédients

2 tasses de farine tout usage

2 1/2 cuillerées de poudre à pâte

1/2 cuillerée à thé de sel

1/2 tasse de jus d'orange pur

1/2 tasse d'huile végétale

1/2 tasse d'atocas coupés en morceaux

2/3 de tasse de sucre blanc

1/4 de cuil. à thé de soda

1/2 tasse de lait

zeste d'orange

2 œufs



Faire chauffer le four à 400° F.

Dans un bol, mélanger ensemble les ingrédients secs. Dans un autre bol, fouetter ensemble le lait, l'huile végétale, le jus d'orange, le zeste et les œufs pour obtenir un mélange homogène. Ajouter les ingrédients secs et ne pas trop mélanger. À la toute fin, ajouter les atocas et brasser un peu. Si désiré, on peut ajouter un mélange de sucre blanc et de cannelle sur la pâte de muffins. Faire cuire à 400° F. pendant environ 15 à 20 minutes. Laisser refroidir dans les moules pendant 10 min.

UNE MAISON DES JEUNES À DUPARQUET

Depuis 1 an, il y a un local des jeunes (Le Loft) à Duparquet qui est situé au sous-sol du Centre des loisirs. Ce local accueille des jeunes de 12 à 17 ans, à condition que vous suiviez les règles. Cette année, nous ouvrons le lundi de 19h00 à 21h00 et le vendredi de 19h00 à 22h00. Le lundi, une animatrice, Anik Pigeon, est présente. Nous avons maintenant un Xbox, une nouvelle table de billard, des jeux de société, une petite cantine et bientôt d'autres fournitures. Si vous avez un divan, une télé ou autre chose que vous voudriez nous donner, nous sommes ouverts à toutes propositions. Ce local est administré par un groupe de jeunes accompagnés de quelques adultes. Des activités sont organisées comme, par exemple, le party de Noël et des activités de financement seront organisées pendant l'année. Vous en serez informés par la bouche à oreilles et par des affiches, alors venez vous éclater avec nous.

Pendant toute l'année qui vient de s'écouler, nous avons fait quelques activités et un grand voyage avec les autres maisons et locaux des jeunes. Au début de l'année, nous avons constitué le conseil administratif qui se refait bientôt alors si vous voulez vous impliquer, venez nous rencontrer les journées d'ouverture. Les critères sont que vous ayez au moins 12 à 17 ans et que vous ayez de bonnes idées. Des ouvertures régulières se sont faites et des activités de financement comme la cueillette de bouteilles, le lave-auto et la vente de hot-dog. À la fin du mois de juin nous avons eu un gros voyage avec toutes les maisons et locaux des jeunes de l'Abitibi-Ouest. Notre destination: Québec. Ce voyage a été rempli de plaisir. Pendant 5 jours, nous avons eu deux longues journées d'autobus, mais qui valaient la peine d'être vécues. Les autres journées, nous n'avons pas tenu en place: Val Cartier, le musée de la civilisation, le vieux Québec et plein d'autres endroits. Et maintenant, une nouvelle année débute et vous serez informés des activités qui se dérouleront dans Le Journal du Grand Héron. À tous les jeunes, au lieu de dire: " Il n'y a rien à faire, " venez au " Loft "!

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Norma Gilbert

Résumé des journées les moins froides et moins chaudes prélevées en novembre et décembre 2004

La lecture du thermomètre a été prise à 7h00 du matin à l'ombre.

Température la moins froide: pour le 18 novembre : 2°

Température la plus froide: pour le 13 novembre : -11°

Nombre de journées d'ensoleillement : 14

Température la moins froide: le 31 décembre : 8°

Température la plus froide: le 20 décembre : -44°

Nombre de journées d'ensoleillement : 16

Départ des colibris : le 9 septembre 2004

Départ des colibris : le 6 septembre 2005

Départ des merles d'Amérique : le 22 octobre 2004

Premier gel du lac : le 13 novembre 2004.

BRAVO FRANCIS !

Tout le monde le sait, il y a un p'tit gars du Rapide-Danseur au nom de Francis Greffard à Star Académie.

Rien de bien surprenant, avec tout le talent dont il a fait preuve avec sa chanson "THE HOOK" lors de sa prestation de mise en danger au gala du dimanche soir, le 16 octobre dernier.

Nous sommes tous très fiers de lui, comme l'a démontré la population environnante vendredi, le 14 octobre, lors du rassemblement à l'Église du Rapide-Danseur pour l'appuyer.

Peu importe le résultat, l'expérience vécue à l'Académie saura bien lui servir dans l'évolution de sa carrière.

Site de Francis www.votezfrancis.com
BONNE CHANCE !

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a présenté aux jeunes, cet été, un club de lecture sur le thème de l'espace. Il y a eu 13 inscriptions. Beaucoup de volumes ont été prêtés et les participants ont dit avoir aimé l'activité. Un tirage est venu clôturer leur participation.

Voici les gagnants:

Le lecteur CD a été remporté par Charles Gauthier.

Jennifer Lambert, Yannick Lambert, Ariane Gauthier, Daphnée Lambert et Audrey Faucher ont remporté des prix secondaires.

Merci grandement, les jeunes, pour votre participation.

Voici les dernières acquisitions de la bibliothèque:

Roman Adulte: Le dernier juré de John Grisham
Rouge secret de Chrystine Brouillet
Glace de feu de Clive Cussler
Rien ne vaut la douceur du foyer de Mary Higgins Clark
Fidélité de Barbara Délinisky
Coeur de Gaël volume 1, 2 et 3 de Sonia Marmen
L'ange gardien de Danielle Steel
Les chevaliers d'émeraude vol 7 d'Anne Robillard

Documentaire Adulte: Mon beau Far West
de Jean O'Neil

Roman Jeunesse: Le dragon du lac Osisko
Les crocodiles de Bangkok
La cité de Pégase d'Amos Daragon

Album Jeunesse: Cajoline dodo dans son lit
La fête de Zoé et Capucin
Drôle de fraise
Le vilain mouton
Simon fête le printemps
Le roi voleur d'histoires
Bob l'éponge
Hôpital Hilltop (série de 8 volumes)

La bibliothèque a repris son horaire régulier:
Mardi: 18h30 à 20h00
Mercredi: 14h00 à 16h00
Jeudi: 18h30 à 20h00

Bonne lecture!

Lise Baron

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Nous remercions l'abbé Jean-Louis Albert pour les 15 ans de service comme pasteur dévoué de notre paroisse. Nous lui souhaitons une heureuse retraite à sa nouvelle résidence chez les Clercs de St-Viateur au 12, rue des Peupliers #212, Amos (La Ferme) Qc J9T 3A3. Il est déménagé le 20 septembre dernier. Constatant sa difficulté à monter les escaliers, il a pris la décision d'aller vivre dans un milieu bien organisé avec ascenseur.

Nous avons le bonheur de bénéficier des services pastoraux de l'abbé Marcel Lussier de Palmarolle. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre paroisse et nous l'assurons de notre entière collaboration.

Nous vous invitons à consulter fidèlement le feuillet paroissial pour connaître les jours et heures des célébrations. Pour ceux qui sont intéressés à participer à la célébration eucharistique ailleurs, il y a messe tous les dimanches à Ste-Germaine (9h30) et Palmarolle (11h00).

Même si nous n'avons plus de curé résidant, nous continuons à donner les mêmes

services: messes aux 3 semaines, samedi soir 19h30, catéchèses, sacrements, baptêmes, funérailles, etc.... C'est pourquoi nous comptons sur votre participation et contribution monétaire pour l'entretien des bâtisses qui demeurent à votre service.

Suite au départ de M. le curé Jean-Louis Albert, qui a pris sa retraite, il y aura une fête de reconnaissance pour ses 15 ans de service comme pasteur à Duparquet et ailleurs. Une messe sera célébrée à 9h30 a.m. à Duparquet, le 23 octobre prochain, suivie d'un repas au coût de \$5.00 au sous-sol de l'église de Rapide-Danseur, à midi offert par (Roquemaure, Rapide-Danseur et Duparquet). On lui remettra un cadeau de la part des 3 paroisses où il a été le pasteur. Bienvenue à tous les intéressés. Pour le repas, les billets sont en vente auprès des présidents de Fabrique: Duparquet 948-2600, Roquemaure 787-6420 et Rapide-Danseur 948-2894.

Avis aux nouveaux parents:

Il y aura baptême à Duparquet seulement si 2 ou 3 enfants sont baptisés. Si ça ne vous convient pas, vous

devrez faire baptiser à Palmarolle ou Ste-Germaine, selon l'horaire fixé pour les baptêmes dans ces paroisses. M. le curé Marcel Lussier ne se déplacera pas à Duparquet pour le baptême d'un seul enfant.

Avis à tous les parents qui ont des enfants d'âge à recevoir les sacrements du pardon, l'eucharistie et la confirmation. Vous êtes invités à venir inscrire votre enfant entre 10h15 et 11h30, 14h00 et 15h30 le mercredi, jeudi, vendredi au presbytère ou au 27 rue Desmarais à Duparquet. Pour information: Stella au 948-2650.

Le comité diocésain, mis sur pied par Mgr Tremblay, nous a informé de l'importance qu'attache notre évêque d'avoir un règlement général pour l'ensemble du diocèse. Ce règlement est très semblable au nôtre et sera revu d'ici le printemps prochain par le comité du Cimetière et soumis à Monseigneur pour approbation. Ce qui diffère de beaucoup est le prix de vente d'un terrain et de l'entretien.

Nos frais actuels sont de 75\$ pour un terrain et 200\$ pour l'entretien à perpétuité, soit

275\$. Nous devons majorer ces prix **graduellement** jusqu'à ce que l'objectif de 1000\$ soit atteint, et ce montant est **renouvelable** tous les 30 ans.

Pour tous ceux qui détiennent un ou des lots dans notre cimetière, le coût de 200\$ à perpétuité sera honoré puisqu'il s'agit d'une entente préalable, mais encore faut-il que l'entretien soit payé. Un contrat, c'est un contrat, mais c'est de part et d'autre. Ceci veut dire que ceux qui n'auront pas payé l'entretien de 200\$ à perpétuité avant la mise en vigueur de notre nouveau règlement devront se soumettre au nouveau prix. Nous lançons donc un appel à tous ceux qui détiennent des concessions de communiquer avec les responsables afin de déterminer la balance due et le mode de paiement. Nous communiquerons par lettre avec ceux qui demeurent en dehors de la ville.

Ceux qui désirent acheter un lot et payer l'entretien (275\$) avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement doivent communiquer avec M. Achille Lafrance au 948-2188.

HEURES DE BUREAU AU PRESBYTÈRE

Lundi et mardi 13h30 à 15h30
Jeudi et vendredi 10h00 à 11h30
13h30 à 15h30

En tout temps, vous pouvez rejoindre Stella Deslongchamps au 948-2650. Pour rejoindre l'abbé Marcel Lussier, appelez au 787-2511.

HORAIRE OCTOBE 2005

20 CÉLÉBRATION 9H30
23 MESSE 9H30
27 MESSE 9H30
30 CÉLÉBRATION 9H30

LE PETIT MOT DE GUYLAINE

L'été bien terminé, nous entreprenons l'automne à grands pas. L'école a repris son envol et bientôt nous recommencerons les Méritas afin de maintenir l'amélioration des conflits notée depuis l'instauration de ce système. À la fin de l'année scolaire 2005, nous avons fait des tirages parmi tous les méritants et ce, grâce aux généreuses commandites des commerçants et de la municipalité, que je tiens à remercier sincèrement.

Voici les gagnants :

Vélo de montagne : Roxanne Lessard
Système de son : Valérie Armour
Lecteur CD : Charles T Bergeron
Lecteur CD : Shanel Leroux
Tente : Naomi Gagné Samuel
Ensemble de jeux : Stéphanie Roy
Fusils à l'eau : Shayne Miller
T-shirt : Laurie Bécharde
Ensembles de craies : Carollane Roy
 : Jade Bouchard
Balles de yaki : Frédérique D'Amour
 : Ève Bouchard



Profitez tous bien des belles journées d'automne ,
Guylaine Hardy

LES RIVERAINS ET INTERNET???

Bonjour,

Ces derniers mois, malgré mon silence, Georges Verheyden et moi avons continué les démarches entreprises au printemps auprès de Cablevision. À chaque nouvelle demande, les exigences sont de plus en plus rigoureuses. On nous promet de revoir le dossier et, après plusieurs semaines, on en revient toujours au montant initial de 150,000\$, estimé au tout début, soit il y a plus de deux ans.

De plus, afin de nous décourager au maximum, on ne cesse d'augmenter le nombre d'abonnés requis pour l'obtention possible du service. On exige maintenant 75 abonnements, après être passés par 60, il y a à peine deux mois. Nous devrions de plus adhérer mensuellement au maximum des services proposés. Nous ne sommes

que 84 propriétaires dans notre secteur et vous comprendrez que ce serait une pure perte de temps que de tenter de faire un sondage personnalisé...

Ceci dit, la seule nouvelle alternative possible pour le moment demeure le service Haute vitesse par satellite de Télébec. Les modalités du contrat vous seront présentées en vous adressant au 1-888-Télébec. J'ai déjà bénéficié d'un service similaire par Bell Express Vu. Dans mon cas, ceci me coûtait plus de 60\$ mensuellement et je perdais souvent le signal pour multiples raisons : verglas, mauvaise température, feuillage dans les arbres dès le printemps... Reste à vous de vous assurer que Bell vous garantira un service adéquat, où que vous soyez. Personnellement, je compte y regarder de plus près sous peu, n'en pouvant plus

du branchement par simple ligne téléphonique. Si quelqu'un d'entre vous y a déjà adhéré, nous serions heureux de recevoir des commentaires...

Tous les autres moyens, par fil électrique, large bande, sans fil...ne sont pas pour nous, paraît-il...Par nos taxes, nous nous contenterons de les offrir à d'autres...

S'il nous venait une idée de génie, nous vous en ferons part. En attendant, une lettre a été envoyée à la municipalité, afin de demander un appui de la Ville. Nous verrons bien...La pression populaire pourrait être notre dernier recours. À vous de nous appuyer individuellement dans cette démarche.

Bien à vous, Lucie Guilbert.

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

SEMAINE DESJARDINS - SEMAINE DE LA COOPÉRATION !

Bientôt vous recevrez, par la poste, un dépliant d'un concours s'adressant à tous nos membres, et ceci dans le cadre de la Semaine Desjardins qui se teindra du 17 au 21 octobre prochain. La même formule que les années passées sera de mise, ce qui veut dire 10 gagnants de 100\$ chacun qu'ils pourront dépenser dans une entreprise locale de son choix. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

ÉPARGNE À TERME À RENDEMENT BOURSIER - PLACEMENTS SÉCURITAIRES !

C'est un compte qui permet de placer un montant d'argent déterminé pour une période définie et dont le rendement sera connu à l'échéance du terme seulement et calculé en fonction de l'évolution d'un ou plusieurs indices boursiers. Le capital demeure garanti à 100%.

ÉPARGNE PAR VERSEMENTS SYSTÉMATIQUE - SIMPLE, ACCESSIBLE, EFFICACE !

Épargner n'est jamais chose aisée. Pour vous y aider, Desjardins vous propose l'épargne par versements. C'est un mode qui, par virements automatiques, permet d'accumuler certains montants pour parer aux dépenses prévues et imprévues ou réaliser certains projets qui vous tiennent à coeur. Vous choisissez le montant et la fréquence des versements, soit à chaque semaine, aux deux semaines ou au mois. De cette façon, il devient plus facile d'atteindre son objectif d'épargne. Dans le cas du RÉER par versements, il permet d'effectuer des contributions tout au long de l'année tout en permettant de payer le moins d'impôt possible !

ASSURANCE VIE ÉPARGNE - PRÊT ÉTUDIANT GOUVERNEMENTAL - COÛT MINIME !

Saviez-vous que, lorsque vous êtes aux études, vos prêts étudiants gouvernementaux ne sont couverts par aucune assurance vie ? La Caisse populaire vous offre, pour un coût minime, une protection d'assurance-vie couvrant l'ensemble de vos dettes étudiantes via l'assurance-vie épargne de Desjardins Sécurité Financière. Informez-vous auprès de votre Centre de services !

CAISSE SCOLAIRE - PETITE ÉCONOMIE DEVIENDRA GRANDE !

Tout le monde le sait, les bonnes habitudes se prennent en bas âge. C'est pourquoi la Caisse offre aux enfants de niveau primaire la Caisse Scolaire Desjardins. C'est ainsi le début d'une aventure financière qui dure toute une vie et permet de faire comprendre à votre enfant comment l'épargne peut changer sa façon de voir l'argent.

PETITES ANNONCES

Le conseil municipal de Duparquet tient à féliciter l'équipe du journal pour le 10e anniversaire du journal Le Grand Héron. *Félicitations pour votre beau travail!!!*

Quilles

Je suis à la recherche de personnes désirant s'occuper de la ligue de quilles cette année. Avis aux intéressés. Pour informations, contactez-moi le jour au 948-2266 poste 0 et en soirée au 948-2339. Merci. Annie Marcotte

CPE Bout d'Chou

Places disponibles à 7\$. Nous avons actuellement quelques places disponibles à la nouvelle garderie à Ste-Germaine à partir du mois de septembre 2005. Si vous êtes intéressés, contactez Denise Boisvert ou Jocelyne Gagnon au 787-2223.

Hé les parents!

Vous avez un peu de temps libres?
Ça vous tente de vous rendre utiles dans votre communauté?

Aimez-vous les bébés et les jeunes enfants?

Aider une future famille à préparer la venue de son petit poupon d'amour vous réjouirait beaucoup?

Vous avez une expérience et des trucs de parent à partager?

Si vous avez répondu oui à un ou plusieurs de ces énoncés, à la Maison de la famille de La Sarre on vous offre ces possibilités grâce au marrainage. Pour de plus amples détails, contactez Julie au 333-2670.

Bienvenue!

INSATISFAIT DES SERVICES RECUS DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ...

Dites-le nous, c'est votre droit !

Vous avez besoin d'aide pour formuler votre plainte ?

Le CAAP-AT peut vous aider.

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes est l'organisme communautaire régional mandaté par le ministre de la santé et des services sociaux pour vous aider dans vos démarches si vous désirez porter plainte dans l'un des établissements du réseau de la santé ou des services sociaux, auprès de l'Agence régionale ou au Protecteur des usagers.

Visitez notre site Web au www.caapat.com

Vous trouverez des informations sur:

- Vos droits
- Le processus de plainte
- Les établissements visés par la plainte
- Sur la façon de formuler une plainte
- Formulaire en ligne et beaucoup plus

Vous pouvez exprimer votre insatisfaction à l'égard des services reçus ou que vous auriez dû recevoir.

Contactez-nous, nous mettrons tout en œuvre pour vous informer sur vos droits, vous aider à formuler votre plainte et vous accompagner dans votre démarche.

Le but est d'améliorer les services dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Services gratuits et confidentiels :

CAAP-Abitibi-Témiscamingue

139, avenue Québec, bureau 104
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8
courriel : caapat@cablevision.qc.ca

**Téléphone : 797-2433 OU
1-877-SOS-CAAP
(1-877-767-2227)**

Félicitations à Kari St-Amant et Jean D'amours pour leur nouveau poupon.

À vendre : lit simple avec base, matelas et sommier, de bonne qualité et en bonne condition. Prix demandé : 100\$. Appelez Norma au 948-2048.

À vendre exerciceur elliptique modèle Eclipse II de Weslo 200\$ tél : 948-2547

Voici les gagnants en embellissement pour la plantation, l'entretien des boîtes à fleurs et aménagements municipaux : *Monique Baril, Liette Trudel, Jocelyne Arcand, Suzanne Gagnon, Suzette Audet, Chantal Boutin, Laurette Lebel, Carmelle Lambert, Monique Corbin, Fabrique. Félicitations à tous ! Ils recevront un certificat cadeau de 25\$.*

Logements à louer

3 logements de 3½ pièces.

Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse

COMMUNICATION QUÉBEC

Il suffisait d'y penser !

1 800 363-1363

MODIFICATIONS À LA CARTE D'ASSURANCE MALADIE

Dorénavant, la photographie de la carte d'assurance maladie sera plus grande : ses dimensions seront de 25,4 mm sur 31,9 mm. Cette amélioration a pour but de faciliter l'identification du titulaire de la carte. De plus, une couche de protection supplémentaire sera appliquée sur la carte soleil lors de sa production afin d'augmenter sa durabilité. Vous n'aurez aucune démarche supplémentaire à faire, les modalités de renouvellement demeurent les mêmes et le renouvellement des cartes se fera au rythme habituel, soit tous les quatre ans. La carte que vous avez en votre possession demeure valide jusqu'au dernier jour du mois de son expiration.

FONDS D'INDEMNISATION DES CLIENTS DES AGENTS DE VOYAGES

Les voyageurs québécois bénéficient d'une solide protection financière grâce au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages administré par l'Office de la protection du consommateur. En effet, si un fournisseur de services achetés par l'entremise d'un agent de voyages détaillant du Québec n'est plus en mesure d'honorer ses obligations, il est alors possible d'obtenir un remboursement directement du fonds, et ce, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par personne, par voyage.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, on peut joindre l'Office de la protection du consommateur par téléphone au 1 888 OPC-ALLO ou par Internet : www.opc.gouv.qc.ca.



C.L.D. ABITIBI-OUEST
Centre local de développement

Point de service du CLDAO

- ✓ Vous avez des idées de projets de développement?
- ✓ Vous aimeriez vous lancer en affaires?
- ✓ Vous avez besoin d'aide technique ou de conseils?

Le Centre local de développement de l'Abitibi-Ouest offre gratuitement ses services, tant aux individus, aux organismes qu'aux entreprises, directement dans votre localité.

Magali Cloutier, agente en développement rural, vous invite à venir la rencontrer au bureau municipal tous les 3^e mercredi du mois de 13h30 à 16h (19 octobre, 16 novembre) ou à communiquer avec elle au 333-2214. Au plaisir!

JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidents

Rolland Trottier, Laurette Leclerc,
famille Potvin : Sébastien, Mélanie, Sandrine, Jacob

Vous avez des voisins nouvellement arrivés? Transmettez-nous l'information
s.v.p. afin que nous puissions leur souhaiter la bienvenue.

Chers lecteurs,



C'est madame Jeannine Macameau qui a gagné notre premier prix de 25\$, spécial 10e anniversaire.

Vous aurez encore une chance de participer par édition du volume 10 du journal.

Il suffit de découper et de remplir le coupon de participation et de le déposer dans une boîte à la Caisse Populaire ou au Magasin général.

Le tirage aura lieu le 31 octobre.

Les prochains articles devront nous être remis au plus tard le 30 novembre pour le numéro du 15 décembre. Articles et petites annonces sont toujours publiés gratuitement, sauf pour les commerces.



Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
tél : 948-2547
Linda Rivard (mise en page, assemblage)
Pierrette Lafontaine (imprimerie)
Anik Boutin (correction)

**Candidats et élus sans
opposition au 14 octobre**

Maire	M. Gilbert Rivard
Conseiller 1	M. Jean Samuel M. Éric Savard
Conseiller 2	Mme Monique Lévesque Baril
Conseiller 3	Mme Lise Julien
Conseiller 4	Mme Wandalina Therrien
Conseiller 5	M. Patrick Taylor
Conseiller 6	Mme Jasmine Gervais

*Informez-vous sur le programme d'aide au
développement domiciliaire.*

*Coûts des publicités
commerciales :*

*25\$ du quart de page plus
10\$ par quart additionnel
55\$ pour page complète
possibilité de prix forfaitaire annuel.*

*Pour nous joindre :
journalheron@hotmail.com
ou
Claudelle
Tél: 948-2547*

*Coupon de participation
pour le 10 ième anniversaire
Journal Le Grand Héron
Tirage de \$25.00 le 31 octobre 2005*

NOM: _____

TÉL: _____

Georges Verheyden

*Service informatique
Consultant - Technicien-Réseautique
Évaluation des besoins*

**282 Chemin Mercier C.P. 21
Duparquet, QC
J0Z 1W0**



**Bureau: (819) 948-2018
Cel: (819) 333-0746**

Courriel georgesverheyden@yahoo.ca



**Caisse populaire Desjardins du Sud de
l'Abitibi-Ouest**

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'in-
vestissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social Palmarolle tel. 787-2451
Duparquet tel. 948-2421
Galichan tel. 787-6902
Poularies tel. 782-5138
Roquemaure tel. 787-6320
Ste-Germaine tel. 787-6668

